



Investissements d'Avenir :

Appel à projets national « Mutualisation de moyens au service des filières et plateformes numériques de filières »



L'appel à projets national « Mutualisation de moyens au service des filières et plateformes numériques de filières » est une action du Programme d'Investissements d'Avenir pour l'accompagnement et la transformation des filières.

Piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) permet à la France de renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises par l'innovation pour garantir la pérennité du tissu industriel et répondre aux besoins du marché tout en favorisant la transition écologique et énergétique. Le nouvel appel à projets national « Filières », opéré par Bpifrance, vise à soutenir financièrement des projets en permettant le recours à des moyens de production, ou des infrastructures de tests, d'essais ou de recherche-développement partagés. L'appel à projets permet ainsi d'accélérer l'investissement dans l'innovation, clé de la nouvelle industrie française.

À l'image de Factory Lab à Saclay (plateforme d'expérimentation de technologies et de procédés industriels par les industriels ou les laboratoires académiques pour développer l'industrie du futur)¹, les projets pourront prendre la forme :

- d'unités industrielles de production partagées, permettant à des entreprises de mutualiser leurs investissements ou de bénéficier d'un accès à des moyens partagés et ouverts;
- de mise en commun de moyens techniques permettant à des entreprises, éventuellement en lien avec les acteurs de la recherche publique, de conduire des travaux de recherche-développement et d'expérimentation ainsi que des preuves de concept, des tests et tous autres travaux leur permettant d'améliorer leur compétitivité, y compris en lien avec d'autres secteurs industriels;
- de mise en place d'outils collaboratifs permettant aux entreprises s'inscrivant dans une stratégie d'intérêt collectif pour une filière ou un sous-secteur d'une filière, de partager des outils dans des domaines aussi variés que la logistique, les achats, l'informatique, l'intelligence économique, les RH, le design, le marketing, la démarche commerciale, la traçabilité des pièces, l'économie circulaire ou l'écologie industrielle (liste non-exhaustive), avec un plan d'affaires dédié.

Cet appel à projets comporte en outre un volet destiné à soutenir la mise en place de plateformes numériques dans les filières du Conseil national de l'industrie (CNI). Ces plateformes numériques de filière ont vocation à mutualiser au sein des filières des outils numériques contribuant à la compétitivité des acteurs de la filière et à la performance des échanges entre ces acteurs en permettant un échange structuré de données numériques.

Cet appel à projets doit bénéficier au développement des petites et moyennes entreprises (PME). Il permettra la sélection de projets démontrant un apport concret et déterminant à une filière industrielle

¹ Ce projet a bénéficié du soutien de l'Etat dans le cadre du Programme d'investissements d'Avenir

ou de services et à sa structuration, en bénéficiant notamment à plusieurs PME issues de cette filière et en les aidant à se développer vers des ETI.

Les projets lauréats présenteront des coûts totaux d'au moins 2 millions d'euros, et se verront proposer un cofinancement par l'Etat de leurs dépenses d'investissement et de fonctionnement. Les projets présentant une assiette de dépenses inférieure à 2 millions d'euros pourront répondre aux appels à projets « Accompagnement et transformation des filières » du PIA3 lancés au niveau régional en partenariat avec les Conseils régionaux.

L'appel à projets est **ouvert jusqu'au 29 janvier 2020** et comporte deux relevés de dossiers intermédiaires : **le 7 mai et le 2 octobre 2019**. Dans cette action, et dans le respect des règles européennes, le Programme d'Investissements d'Avenir interviendra sous la forme de subventions et d'avances récupérables. L'État bénéficiera de plus d'un intéressement aux résultats des projets soutenus.

Pour télécharger l'appel à projet et le dossier de candidature :

https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-ATF-Mutualisation-de-moyens-au-service-des-filieres-et-plateformes-numeriques-de-filieres-44643

À propos du Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies.

Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir : <u>www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-livestissement-sgpi</u>.

E GRAND PLAN PINVESTISSEMENT

Twitter : @SGPI_avenir.

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

<u>www.Bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse</u>

<u>Contacts presse</u>:

- Secrétariat général pour l'investissement : Vincent Deshayes vincent.deshayes@pm.gouv.fr-01 42 75 64 58 -
- Bpifrance : Laure Schlagdenhauffen <u>laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr</u> 01 41 79 85 38